

LA PLACE SAINTE BARBE

Depuis sa création, le village de Saint-Jeannet a, à l'est, un accès par un chemin départemental qui était limité au nord par l'auberge de St Jeannet et au sud par un mur de deux mètres de haut qui surplombait un terrain de plusieurs mètres en contrebas •

Cet accès avait 6 mètres de large de l'actuelle auberge Ste Barbe à l'entrée du chemin de la Croix.

En 1941, quand le préfet des Alpes Maritimes, vint visiter le village, il fut, a dessein, arrêté précisément dans cet accès étroit et s'inquiéta des possibilités de manœuvre pour son véhicule.

Je profitais de cette situation pour lui apprendre qu'un projet était en cours, précisément pour faciliter ces retournements, et qu'à cet effet nous comptions beaucoup sur son appui.

La population ne réalisait pas cette innovation en raison du contrebas jouxtant le mur du sud.

La première réaction de l'ingénieur du service des Ponts et Chaussées, Monsieur MURET, qui fut chargé de ce projet, a été de dire que l'idée était démagogique. Mais il changea d'avis quand il vint sur place examiner les données du problème. Il fit une étude avec trois hypothèses.

Le Conseil Municipal choisit la plus spacieuse et par conséquent la plus large.

Le dossier étant prêt, il fut mis à l'enquête publique pour avis.

C'est alors qu'un nommé FRANCHESCHINI, ancien carabinier de Monaco, et ancien garde champêtre de la commune, émit un avis défavorable contestant le bien fondé... du profil n° 4 du projet.

A l'époque, quand il y avait un avis défavorable à une enquête d'utilité publique, l'avis du ministère était obligatoire.

Le dossier fut donc envoyé à Paris et comme nous étions en période de guerre, il y resta jusqu'en 1947.

Quand je repris les fonctions de maire cette année-là, je me trouvais en présence non pas d'un dossier, mais de trois, pour le même besoin.

Celui de 1941 avait un très grand avantage sur les autres, celui d'être prêt administrativement, d'être subventionné à 66%, et exécutable dans les six mois à venir.

Le moment était venu de baptiser cette création. Le public chuchotait des noms (DE GAULLE, VEYSSI). Il fut choisi le nom de Sainte Barbe qui d'abord était le nom du quartier, et qui ensuite, présentait une certaine neutralité.

Le Conseil Municipal, dans sa grande sagesse, décida de l'exécution du projet de 1941, et un mois de l'été 1948, le Préfet, Monsieur HAAG, vint inaugurer cette place accompagné du Sous Préfet et des parlementaires.

En m'adressant au Préfet, qui venait de placer la dernière pierre, celle qui porte le nom de la place, j'invoquais l'image de ses rapports qu'il signait seulement après leur finition.

Poser la dernière pierre équivalait à cette signature "in fine" alors que l'ouvrage était bien terminé.

Poser la première pierre d'un ouvrage à venir étant un geste quelque peu présomptueux.

Et maintenant, la place Sainte-Barbe, qui a toujours la même appellation, connaît une animation permanente, tout en créant une vue panoramique du plus bel aspect, attirant la curiosité de bien des touristes et même des villageois.

René VEYSSI
Maire Honoraire